

Réunion du Conseil de l'UFR de Physique du mercredi 2 mai 2012.

Présents :

Jérôme Jovet, Agnès Maître, Maximilien Cazayous, Catherine Jacquart, Marc Apfel, Céline Moreau, Chantal Hubert, Anne Anthore, Mourad Chérif, Cécile de Hosson, Julien Browaey, Pascale Nouchi, Antoine Kouchner, David Vie, Yannick Giraud-Héraud (YGH), François Gallet (FG), Sylvain Chaty, Bruno Andreotti (BA), Christophe Barrière, Agnès Maître. Vincent Repain arrive plus tardivement.

Président de séance : F. Gallet.

Secrétaire de séance : A. Kouchner.

Avant de débiter la séance, les membres du conseil se présentent rapidement (les membres extérieurs du conseil siègent pour la première fois).

1) Nomination des représentants du CUFR à la CSAC.

François Gallet rappelle les prérogatives de la CSAC (cf le courriel envoyé aux membres de l'UFR le 27 mars dernier.)

Ch. Ricolleau, M. Fulchignoni, F. Le Diberder, S. Corbel et F. Nitti ont été élus. Julien Browaey et Anne Anthore sont proposés par le CUFR.

Vote : 12 pour, 3 abstentions. → élus.

2) Information sur les travaux du conseil scientifique et du conseil des enseignements.

Conseil scientifique.

Yannick Giraud-Héraud fait un point sur les dernières réunions qui se sont tenues. Pour plus de détails, se référer aux compte-rendus de ces réunions.

- Il y a eu 3 réunions du CS consacrées au contrat quinquennal, 1 pour chacune des 3 thématiques : macro-vivo, 2 infinis, nano-quantique. Chacune en présence des directeurs des laboratoires concernés.
- Il y a eu une réunion à propos des écoles doctorales. Des discussions sur les porteurs de ces écoles doctorales ont eu lieu. YGH souhaite revenir sur ces questions dans une autre réunion du CS.
- Une réunion du CS est prévue au lendemain du CUFR à propos du LIED et de sa place au sein de l'UFR de physique. La question du LDAR (associé aux UFR de physique et mathématiques) et de HPS sera discutée ultérieurement.

YGH informe que la liste des laboratoires associés formellement à l'UFR doit être envoyée à la présidence. Question de Mourad Chérif : travaillez-vous dans le cadre du PRES ? Réponse de YGH : on travaille dans le cadre de P7. On remettra à plat ce genre de discussion dans le cadre du PRES. Pour l'heure il y a 14 laboratoires associés dont 10 laboratoires qui ne sont pas de tutelle principale dans le PRES :

- 2 *infinis* : APC – AIM – LESIA - LUTH - GEPI – LPNHE. La totalité du champ du laboratoire AIM souhaite être associée. FG précise que pour la politique de l'UFR, certaines thématiques seulement de ces labos seront soutenues, ceci sera précisé par écrit. Un soutien de l'UFR est notamment attendu pour les équipements collectifs (ex : salles blanches...).

- *Nano-quantique* : MPQ, LPA (ENS). Le LPN (unité propre du CNRS ne peut pas être associé bien que des enseignants-chercheurs y participent (pas de dotation de P7 mais accès aux BQR). Il va par ailleurs déménager sur le plateau de Saclay. Demande de renfort de MPQ du côté IATOS.
- *Macro-vivo* : MSC, IMNC, Institut Langevin, LPS-ENS, PMMH.
- Le LDAR fait aussi partie de la liste des labos associés qui sera transmise.
- Le LIED ne demande pas à être associé formellement. A ce titre, BA se dit choqué que le LIED ne demande pas d'association alors que des postes P7 sont fournis (et, semble-t-il, discutés directement avec la présidence)

Il est précisé que le CS ne souhaite pas d'association informelle avec des petites équipes au sein de laboratoire non formellement associés, pour éviter la dispersion et maintenir la cohérence de la politique scientifique de l'UFR. Une association d'équipe ne peut se réaliser que si le laboratoire est officiellement partenaire.

Avant de passer au vote, BA souhaite faire les remarques suivantes :

- une quinzaine de membres de l'UFR pourraient demander une telle association informelle. Pour BA, il s'agit d'une demande symbolique. Une réponse structurelle, comme celle qui est faite, n'est pas satisfaisante. Que leur répondre ?

Réponse FG et YGH : les personnes concernées font partie de l'UFR. Actuellement isolés, ils pourraient par ailleurs demander leur rattachement à des laboratoires officiellement associés à l'UFR. Agnès Maître fait remarquer que certaines de ces personnes sont aussi soutenues par d'autres structures, e.g P6.

YGH fait remarquer que certains de ces collègues ne signent pas leurs articles en tant que personnel P7, ce qui n'est pas acceptable.

- BA s'étonne que dans la discussion, il ne soit pas fait mention du possible futur département STU (« le tiers sécessionniste de l'UFR »). Pour lui, avant de se prononcer sur une liste de laboratoires associés, il faudrait prendre cette dimension en compte, même s'il y a, à l'évidence, un problème de calendrier... YGH s'indigne de cette remarque jugée excessive. FG n'est pas d'accord pour imposer une condition du type : « soit vous restez, soit on ne vous soutient pas ». Mourad Chérif juge qu'il vaudrait mieux se placer dans l'optique de l'université unifiée de 2016. FG convient qu'il faut garder ces questions à l'esprit, mais rappelle qu'il faut écrire un document pour juin...

Le document de synthèse sera présenté en juin pour accord du CUFR.

Vote sur la liste des laboratoires associés: 7 abstentions, 9 pour, 0 contre. → Validé par le CUFR.

Conseil des enseignements.

Maximilien Cazayous résume la(les) proposition(s) de maquette.

Il est rappelé qu'à partir de l'année prochaine, l'UFR diminue de 250 heures ses enseignements de mathématiques auprès du département SNV. Ces heures seront prises en charge par le département de mathématiques.

Concernant la maquette de licence, ce qui a sous-tendu son élaboration est l'idée qu'il faut mener 90% des nouveaux bacheliers jusqu'au L3, ce qui implique un fort soutien.

Une « licence internationale de physique » (LIP) est également proposée. Elle doit être l'objet d'une discussion prévue le lendemain au CENS.

3) Décision de principe de création d'un parcours de licence sélectif

FG précise qu'il a souhaité une discussion à propos de la « disparition » du magistère et la création d'une « licence sélective ». Il est mentionné que les rumeurs à propos d'une possible licence proposée par le département STU (Sciences de la Terre et de l'Univers) ont alimenté le débat. Le CENS a ainsi pris l'initiative de compléter la maquette récemment proposée afin d'aboutir à un projet commun de Licence Internationale de Physique (LIP). Julien Browaëys ajoute qu'il a tenté avec d'autres (dont Cécile Roucelle et Loïc Lanco) d'établir le dialogue avec les tenants de la « licence STU » dans ce but, mais que ceux-ci ont pour objectif de proposer leur propre projet et ne souhaitent pas de mise en commun à ce stade.

Concernant la Licence LIP, il est précisé que les cours seront dispensés en français et les TD en anglais.

Jerome Jovet s'interroge quant au processus de sélection et s'inquiète d'une dérive possible vers un élitisme social.

La discussion devient plus animée. Il ne semble pas qu'il y ait de consensus au sein du CUFR.

Il est proposé qu'une réunion commune CENS+CUFR soit organisée avant le dépôt du dossier. L'ordre du jour sera l'examen de la proposition de maquette et une décision formelle du CUFR quant à sa création.

4) Discussion sur STU et sur l'avenir de l'UFR.

FG rappelle les grandes lignes de la lettre qu'il a adressé aux membres de l'UFR de physique : 4 grandes divisions pourraient trouver leur place au sein de la future structure unifiée. Des départements seraient créés au sein des divisions. Un exemple est le possible département STU qui regrouperait les laboratoires IPGP+APC+AIM (et qui s'appuierait sur le labex UnivEarth). Une des conséquences liée à cette restructuration du paysage serait la disparition de l'UFR de physique et la création d'un nouveau département, juxtaposé au département STU et qui recouvrirait le reste de la physique. En allant au bout de cette logique, 2 offres de licences parallèles pourraient coexister : une orientée matière condensée, l'autre STU... Cet aspect pédagogique ne semble pas acceptable : il faudra trouver un moyen de préserver l'enseignement de cette partition.

Christophe Barrière fait remarquer qu'il existe dans cette perspective un risque pour qu'à terme le département de physique ne gère que l'enseignement. BA pense également qu'il faut préserver l'unité du pilotage « recherche+enseignement ».

Agnes Maitre demande ce qu'envisagent APC et AIM avec la création d'un nouveau département. YGH précise que l'initiative ne vient pas des laboratoires (tout le monde n'est pas d'accord avec ce point de vue). La discussion continue.

Il est proposé d'organisation d'une Assemblée Générale sur l'avenir de l'UFR de physique fin mai.

5) Questions diverses

FG demande que les membres du CUFR se préparent à se prononcer par email au sujet du classement des professeurs invités que doit établir le CS le lendemain.